

sud goëlo**Les pêcheurs du Portrieux contre le comptage**

Les pêcheurs du Portrieux ont fait le point sur l'actualité de la pêche plaisance. On a parlé marquage du poisson et... comptage des pêcheurs. Une initiative que les pêcheurs quinoocéens ont jugée inutile.

C'est face à un parterre d'une centaine d'adhérents, sur les quelque trois cents que compte désormais leur association, que le président Claude Bougault, depuis peu également président du comité départemental des pêcheurs et plaisanciers des Côtes d'Armor, a tenu l'assemblée générale de l'amicale des pêcheurs et utilisateurs des ouvrages portuaires du Portrieux (APPUOPP).

Attention aux sanctions L'arrêté de marquage est désormais ancré dans le manuel de tous les pêcheurs qui doivent donc, depuis 2011, couper systématiquement la queue des poissons sortis de l'eau pour lutter contre leur utilisation à des fins commerciales totalement prohibée. À partir de 2012, « tout plaisancier qui ne se plierait pas à cette obligation pourrait faire l'objet d'une verbalisation par l'administration des affaires maritimes, même si en 2011 elle s'est contentée d'un rôle d'information des pêcheurs » précise le président. Saint-Quay-Portrieux. Face à une centaine de personnes, Georges Brezellec, en premier plan, a livré les atouts du port pour sa désignation comme port de maintenance de l'éolien

Contre le comptage Par l'intermédiaire d'un communiqué de leur fédération nationale des pêcheurs plaisanciers (FNPPSF), l'amicale des pêcheurs est défavorable à l'initiative des associations environnementalistes Vivarmor et Iodde sur le comptage des pêcheurs à pied programmé pour le 8 avril : « Il est préférable de garder notre énergie pour des

actions d'information et de sensibilisation semblables à celles que nous faisons quotidiennement, et nous n'avons pas souhaité donner suite à cette demande ». La fédération s'interroge d'autant plus sur la nécessité de cette opération de recensement qu'en 2013 les pêcheurs à pied seront certainement obligés de se déclarer comme tels ! Saint-Quay-Portrieux. De gauche à droite : Rémy Le Bars, secrétaire, Claude Bougault, président, Jean Hinault, vice président, Guy Wolff, trésorier.

Desserte du port d'échouage Bien que la municipalité ait accepté un fonctionnement de la navette de la mi-juin à la mi-septembre, l'amicale souhaiterait que ce service soit porté à quatre mois. Un ponton exclusivement dédié aux utilisateurs du port d'échouage serait le bienvenu pour 2012.

Manifestations de 2012 L'APPUOPP s'associera à la fête de la Coquille les 28, 29, 30 avril par une information au public sur les bonnes pratiques de la pêche de loisir. Le vice-président, Jean Hinault, a dévoilé le calendrier des nombreuses festivités de l'amicale durant l'exercice 2012 qui débutera en mai par une excursion en car à Lorient avec une visite de la cité de la voile et du sous-marin Flore. S'ensuivront la cérémonie des Vikings, une croisière à Saint-Cast et Dinan, un pique-nique aux îles, l'opération de secours avec la SNSM, la fête vénitienne, ...

La maintenance de l'éolien à St-Quay ? L'adjoint au maire, Georges Brezellec, qui représentait le président du syndicat mixte du port d'Armor à l'assemblée, après avoir énuméré les atouts du port pour obtenir la maintenance du parc d'éoliennes qui verra progressivement le jour dans la baie de Saint-Brieuc à partir de 2015, a souligné les

enjeux économiques que cela constituerait pour la commune : « Cela représenterait entre 20 à 30 entreprises de sous-traitance qui viendraient s'installer sur place, mais également une centaine d'emplois pour la maintenance. Ça modifierait la vie économique de Saint-Quay. Le choix du port de maintenance pour les 83 éoliennes sera connu avant le premier tour des élections à la présidence de la République ». De son côté, l'amicale juge positive la colonisation des pieux des éoliennes sur lesquels les algues se fixeront, ce qui attirera de nouvelles espèces de poissons. S'appuyant sur ce constat, Claude Bougault, non sans malice, n'hésite pas à se projeter aux confins de la durée de vie d'une éolienne en revendiquant dès à présent pour les futures générations de pêcheurs : « Il ne sera donc pas souhaitable de démanteler complètement les pieux en fin de concession ». Faute d'ardeur des adhérents pour le rallye nautique, celui-ci n'aura pas lieu en 2012. Pour la pérennité des certaines animations, Jean Hinault souhaiterait que certaines d'entre elles rencontrent cette année un meilleur écho auprès des adhérents, en particulier la sortie TMS (Tout Sauf Maquereaux). Dans le courant du mois d'avril, le comité de l'amicale se réunira pour désigner son bureau qui fort de l'adoption à l'unanimité des rapports moral et financier de 2011 devrait normalement être reconduit.